

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2020-12-11-ECO :

Résultats de l'appel à projet relatif à l'économie sociale et solidaire et financé par le fonds ECOSSOL

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le **dix-sept décembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **onze décembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENT.E.S

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, Mme NAIT-BAHLOUL, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, Mme INDJA, M. BERTRAND, M. LECOQ, Mme AMSELLEM-SIMONNET, Mme CAZALS.

EXCUSE.E.S – REPRESENTE.E.S

M. BRUNET	a donné mandat à	Mme BOUHADA
Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme MICHEL	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. NOMBO POATY	a donné mandat à	M. DAMIANI
M. MATHIEU	a donné mandat à	Mme AMSELLEM-SIMONNET
M. GUYOT	a donné mandat à	M. LECOQ
M. BEDOURET	a donné mandat à	Mme CAZALS

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme LELU ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

LE CONSEIL,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et -7, L2122-22,

VU la délibération n°2020-05-05-DGS en date du 25 mai 2020 relative à la délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,

VU la délibération n° 2015-09-26-DG en date du 24 septembre 2015 relative à la création du jury du fonds de recherche et d'innovation en matière d'économie sociale et solidaire,

VU la délibération n°2019-05-06-DD en date du 22 mai 2019 relative à la modification du règlement du fonds de recherche et d'innovation en matière d'économie sociale et solidaire,

VU le budget de la commune pour l'année 2020, et l'inscription de la dépense au budget primitif chapitre 65,

CONSIDERANT la volonté municipale de soutenir et d'accompagner les initiatives locales qui se mobilisent dans le sens de l'économie sociale et solidaire,

CONSIDERANT les projets portés par les candidats « Fontenay Vélo » et « Petits Totems »,

CONSIDERANT la réunion des membres du Jury en date du 6 novembre 2020 pour l'audition des porteur.euse.s de projet,

A L'UNANIMITE

DECIDE

Article 1 : De désigner les porteur.euse.s de projets « Fontenay vélo » et « Petits totems » comme lauréats de l'appel à projet ECOSSOL 2020.

Article 2 : D'attribuer des fonds de l'appel à projet ECOSSOL aux lauréats comme suit :

- Fontenay vélo pour son projet de container : 4 000 euros
- Petits Totems : 3 000 euros.

Transmission électronique en

Préfecture du Val-de-Marne

Le 21 DEC. 2020

Publication

Le 21 DEC. 2020

Notification

Le 21 DEC. 2020

Certifié exécutoire



POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS

Maire

